

## Commission des finances des représentants gouvernementaux

---

**Date:** 31 mai 2022

### ► Rapport financier et états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021

---

1. À sa 344<sup>e</sup>*bis* session (27 mai 2022), le Conseil d'administration a pris note du rapport du Commissaire aux comptes et décidé de transmettre à la Conférence, pour examen et adoption, les états financiers pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes <sup>1</sup>.
2. Il est rendu compte de l'examen de cette question par le Conseil d'administration dans les procès-verbaux de la 344<sup>e</sup>*bis* session.

### Projet de décision

3. **La Commission des finances décide de recommander à la Conférence d'adopter les états financiers consolidés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021.**

---

<sup>1</sup> GB.344*bis*/PFA/1 et ILC.110/FIN.